

Finale Trophée des écoles de golf par équipe
Dimanche 4 Février
Golf de Lys Chantilly

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Equipe de base suivante : 2 U16 (2001-2002) – 2 U14 (2003-2004) – 2 U12 (2005-2006) – 2 U10 (2007 et après).

Sur l'ensemble de l'équipe il doit y avoir **au moins une fille**.

Sur-classement possible dans la catégorie **immédiatement** supérieure (Certificat médical autorisant le sur-classement).

Rappel : le classement permet à des clubs incomplets de pouvoir participer (manque de joueur dans une ou plusieurs catégories, pas de garçon ou pas de fille dans l'équipe...)

FORME DE JEU et LIMITE D'INDEX

Stroke-Play 18 trous pour les U16, U14 et U12

Stroke-Play de 9 trous pour les U10, garçons et filles des distances U12.

Classement Général :

Classement au sein de chaque catégorie.

Chaque joueur marque pour son Club un total de points correspondant à la place qu'il occupe dans le classement de sa catégorie.

L'absence d'un ou plusieurs joueurs, la non mixité, marquent le maximum de points qui est fonction du nombre d'équipes engagées.

Le classement général se fait en additionnant les points de tous les joueurs d'une équipe, y compris ceux infligés pour absence.

L'équipe ayant le plus petit total remporte la compétition.

Cadet : seuls autorisés = enseignant, capitaine et responsable des jeunes entre les trous et sans retarder le jeu.

ENGAGEMENTS

Les engagements (formulaire ci-joint) sont à adresser par mail à la ligue (golfhautsdefrance@gmail.com)

Pas de droit de jeu.

DEPARTS

Les départs seront consultables sur le site de la ligue.